



# Un processus participatif

Dès son arrivée au portefeuille de l'éducation en 2014, la ministre Milquet, constatant avec tant d'autres les difficultés et les échecs de trop nombreux élèves, a voulu lancer un processus qui puisse refonder notre système scolaire. Il faut dire que les résultats des enquêtes internationales (PISA et autres) mais aussi aux épreuves internes manifestent une très grande disparité et mettent en évidence les parcours chaotiques des enfants et des jeunes tout au long de leur scolarité.



De septembre 2014 à janvier 2015, la ministre a organisé une série de consultations préliminaires qui l'ont convaincue de lancer les travaux en vue de ce qu'elle a appelé un « Pacte pour un enseignement d'excellence ».

## Différents acteurs et quatre phases de travaux

Le projet prévoyait quatre phases de travaux au cours desquelles l'ensemble des acteurs de l'école (pouvoirs organisateurs (les fameux « réseaux »), syndicats représentants les enseignants, organisations représentatives des parents et associations de parents (FAPEO et UFAPEC)) seraient amenés à construire un projet de réforme de l'école. Ceux-ci constituent le « groupe central » du Pacte. Les représentants des universités et des hautes écoles ont constitué un « comité scientifique » et d'autres acteurs de la vie sociale, culturelle, politique et économique ont été invités avec tous les précédents, à participer à un comité d'accompagnement.

Tout au long du processus des différentes phases, des groupes de travail dédiés à une question spécifique ont été chargés de remettre un rapport et ces différents comptes rendus ont constitué le support de la rédaction des trois avis du groupe central.

Une première phase, de janvier à juin 2015, a permis de dresser un diagnostic et un état des lieux de l'école et de dégager les sens, valeurs et objectifs de l'école du XXI<sup>e</sup> siècle.

La deuxième phase a permis au gouvernement de prendre des décisions et de dresser le cahier des charges des douze groupes de travail amenés à travailler, d'octobre 2015 à juin 2016, dans la troisième phase.

La quatrième phase, dans laquelle nous sommes encore, a permis la consultation approfondie des acteurs impliqués, mais aussi de beaucoup d'autres, sur le dernier projet établi par le groupe central.

## Implication de l'UFAPEC

Depuis le départ, l'UFAPEC a été impliquée dans tous les groupes mentionnés et dans toutes les phases, depuis les consultations préliminaires. Nourris de leurs

expériences et des nombreux contacts sur le terrain avec les parents et les AP, les représentants ont pu contribuer à la construction du projet de réforme.

Par ailleurs, les différentes enquêtes diligentées dans le cadre des travaux ont été relayées dans notre « Nouvelle Web » mensuelle.

En novembre et décembre 2015, dix soirées ont été organisées pour récolter l'avis et les propositions des parents affiliés et des AP sur les travaux des douze groupes de travail de la phase 3. Après une présentation des groupes de travail et des principaux objectifs poursuivis par chacun, les parents présents étaient invités à discuter en sous-groupes de ces objectifs, d'en choisir l'un ou l'autre et d'émettre opinions et propositions relatives à ceux-ci. Les différentes réunions ont rassemblé plus de deux cents parents d'origines et d'univers très divers. Ce qui les a réunis, c'est l'intérêt qu'ils portaient à la scolarité de leur enfant, à la compréhension du système qui permet et circonscrit l'exercice de cette scolarité et à l'esprit de collaboration des travaux du Pacte.

En décembre 2016 et janvier 2017, comme tous les autres acteurs, l'UFAPEC était invitée à remettre un avis sur le dernier projet présenté par le groupe central. D'une part, l'UFAPEC a proposé à ses AP et parents affiliés de répondre à un questionnaire en ligne, du 15 décembre au 10 janvier pour lequel 1275 réponses ont été reçues.

D'autre part, quatre soirées d'échanges d'informations et de discussions ont été organisées qui sont venues compléter les informations issues du questionnaire. Elles ont eu lieu à Remouchamps, Ganshoren, Erpent et Enghien et ont rassemblé plus de 200 personnes représentant les parents.

Ces réunions ont été suivies par les membres de notre Conseil général (l'Assemblée générale de l'UFAPEC) qui ont rédigé et approuvé au cours de leur réunion du 30 janvier la position de l'UFAPEC quant à ce projet de Pacte.

Pour l'avenir, l'UFAPEC espère que les dynamiques collaboratives et participatives mises en place au cours de ces travaux continueront à se vivre dès qu'il s'agira de l'avenir de l'école et de tous les enfants.

**Bernard Hubien, Secrétaire Général**